

Cote du document: EC 2019/107/W.P.3/Add.1
Point de l'ordre du jour: 4
Date: 15 octobre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Réponse de la direction du FIDA concernant la synthèse d'évaluations sur les innovations techniques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale

Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques

Paul Winters
Vice-Président adjoint
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winters@ifad.org

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Thouraya Triki
Directrice de la
Division production durable, marchés et institutions
téléphone: +39 06 5459 2178
courriel: t.triki@ifad.org

Edward Gallagher
Fonctionnaire principal
Unité du changement, de la réalisation et de
l'innovation
téléphone: +39 06 5459 2484
courriel: ed.gallagher@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent septième session
Rome, 29 octobre 2019

Pour: Examen

1. La direction remercie le Bureau indépendant d'évaluation du FIDA (IOE) pour sa synthèse d'évaluations sur l'appui du FIDA aux innovations techniques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Elle note avec satisfaction qu'IOE accorde une attention particulière à l'importante question de l'innovation, conformément à la priorité accordée au niveau institutionnel – comme en témoigne la création de l'Unité du changement, de la réalisation et de l'innovation et de l'Unité de la collaboration avec le secteur privé – conseil et appui, et le lancement récent du prix de l'innovation au FIDA.
2. Elle apprécie l'action menée par IOE pour tirer des enseignements des innovations techniques considérées séparément, mais constate les limites d'une telle approche. Elle souhaite évoquer les deux questions suivantes, qui ont déjà été soulignées dans ses commentaires sur le document d'orientation:
 - i) La plupart des innovations sont de nature hybride plutôt que purement technique. Les considérer isolément risque donc d'être réducteur. Dans les processus sociaux, économiques, institutionnels et politiques, il peut exister des innovations importantes qui ne sont pas seulement des facteurs favorisant le progrès – vision retenue dans la synthèse d'évaluations – mais des innovations en soi.
 - ii) Comme IOE l'a noté dans sa synthèse, "le fait que les analyses figurant dans les évaluations faites par IOE en matière d'innovation soient peu approfondies est un point faible". Comme les évaluations de synthèse sont entièrement fondées sur les évaluations précédentes d'IOE, la direction estime qu'il est important de reconnaître qu'il est difficile de tirer des conclusions solides du peu de données recueillies sur les innovations purement techniques.
3. Dans sa synthèse, IOE a certes recensé des cas isolés de bonnes pratiques en matière d'innovation technique ainsi que des occasions manquées, mais la direction estime que l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) convient mieux non seulement pour valider les conclusions de la synthèse mais aussi pour fournir une analyse plus globale et plus fiable. Dans ce contexte, la synthèse d'évaluations peut être un des éléments de base de l'ENI.
4. La direction se réjouit à la perspective de poursuivre sa coopération avec IOE dans le cadre de l'ENI et estime que les leçons tirées l'aideront à comprendre et tirer les enseignements de ce qui a marché, ce qui n'a pas marché et les raisons sous-jacentes, et contribueront à nourrir l'approche évolutive du Fonds et de soutenir les innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable.

Recommandations

5. La direction salue les trois recommandations faites dans la synthèse et les estime pertinentes s'agissant de renforcer l'action menée par le FIDA pour promouvoir les innovations techniques dans son programme de prêts et dons. Ces recommandations ne doivent pas seulement nourrir la conception des projets mais aussi être incorporées à l'ENI actuellement en cours sur l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable.
6. On trouvera ci-après la réponse détaillée de la direction concernant chacune des recommandations.
7. Recommandation 1. Mettre davantage l'accent sur les pratiques transformatrices dans le cadre de l'approche du FIDA en matière d'innovation technique, tout en continuant de promouvoir l'amélioration de la productivité à faible risque pour la majorité des petits agriculteurs pauvres.
8. Recommandation acceptée. La direction estime aussi qu'il faut établir un équilibre entre les approches novatrices et la poursuite des interventions à faible risque pour la majorité des petits producteurs ruraux, qui, à la fois, courent le plus

de risques et sont les moins en mesure d'avoir accès aux innovations et d'investir dans ce domaine. Elle veillera à ce qu'il soit fait davantage pour repérer et analyser les innovations potentielles porteuses de transformation lors de la conception des programmes d'options stratégiques pour les pays et des projets d'investissement.

9. Elle s'attachera à favoriser l'innovation, considérée non pas comme un élément isolé de la chaîne de valeur agricole mais comme une solution intégrée, par exemple en abandonnant l'idée de retenir comme innovation l'amélioration des variétés de semences et en visant plutôt les innovations apportées à l'ensemble d'un système agricole où les agriculteurs choisissent et privilégient des sources de revenus agricoles solides, durables et résilientes face aux aléas climatiques et investissent dans ce domaine.
10. Recommandation 2. Suivre et évaluer systématiquement les innovations et en tirer des enseignements.
11. Recommandation acceptée. La direction estime qu'en effet, il faut davantage suivre et évaluer l'innovation et, d'une manière plus générale, les résultats des programmes. Elle constate que la synthèse contient certains chevauchements dans l'utilisation des termes innovation et adoption. En ce qui concerne la synthèse d'évaluations de 2017 sur la reproduction à plus grande échelle, elle demande que ces deux termes soient définis précisément et séparément, car l'innovation n'est pas l'adoption. L'innovation est un processus tandis que l'adoption (ou l'absence d'adoption) est le résultat de ce processus.
12. La direction continuera de s'attacher à ce que la qualité de la conception des projets soit améliorée et que la mise en œuvre bénéficie d'un appui technique plus approfondi, de sorte que des données puissent être recueillies, analysées et utilisées à des fins d'amélioration de la gestion des projets. En fait, il peut s'agir là d'un domaine où des approches novatrices peuvent être utilisées dans le programme de prêts et dons, s'agissant de recueillir des données exactes et à jour sur le terrain au moyen des technologies de l'information et de la communication au service du développement.
13. La direction tient à souligner, comme le souligne aussi la synthèse d'évaluations, que cette approche fait l'objet d'une attention croissante dans l'ensemble de l'institution. L'initiative actuelle visant à élaborer une stratégie axée sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement donnera pour la première fois au FIDA un cadre d'utilisation des technologies destinées à améliorer le ciblage, le suivi-évaluation, la gestion des données des projets et la gestion du portefeuille de projet.
14. Recommandation 3. Utiliser la prochaine ENI pour examiner la disposition du FIDA à promouvoir des innovations transformatrices.
15. Sans objet. Cette recommandation concerne IOE et n'est donc pas applicable à la direction.